

Présents : Mmes LIVENAI Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline,
Ms CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

Absents excusés : Mme CARPENTIER Gisèle (pouvoir à Mme BOUYSSOU), M. LACOMBE Patrice, M. LENOIR Sylvain (pouvoir à M. CASTANET)

Absente non excusée : Mme Sandrine ROUGIE

1. **Secrétaire de séance :** Mme BOUYSSOU Eveline se propose : Approbation à l'unanimité.

2. **Approbation du compte-rendu du 12 avril 2018**

M. Philippe CASTANET demande au nom de M. Sylvain LENOIR que son intervention, avant lecture du budget, suite à la prise de rendez-vous avec le percepteur de Martel (en remplacement de celui de Souillac en arrêt maladie) soit intégrée dans le compte-rendu comme suit :

« Intervention de Sylvain Lenoir avant lecture du budget, suite à la prise de rendez-vous avec le percepteur de Souillac :

Celui-ci après avoir étudié notre budget nous met en garde et pour lui les causes sont simples :

- *De moins en moins de recettes annoncées.*
- *Le lotissement dont les terrains restant ne se vendent pas.*
- *Le remboursement des prêts.*
- *Les intérêts sur les prêts en cours.*

En 2017, nous étions limite, mais la recette d'assainissement exceptionnelle nous a permis de nous maintenir au niveau du fonctionnement.

Conclusion :

Pour 2018, Saint-Sozy et du fait des travaux engagés, le percepteur nous conseille de faire très attention aux dépenses et de retrouver de la trésorerie par l'intermédiaire de notre patrimoine. »

⇒ Compte-rendu approuvé à l'unanimité

3. **Motion pour réel partenariat avec les services de l'Etat votée et proposée par la CC CAUVALDOR**

Madame Le Maire nous informe qu'un Conseil Communautaire Exceptionnel a eu lieu le 23 avril dernier, auquel tous les Maires étaient conviés. Elle cède la parole à M. GAVET, conseiller communautaire qui fait part que lors de cette réunion, il a été expliqué les difficultés rencontrées avec les services de l'Etat pour élaborer les projets de la Communauté de Communes au niveau de l'urbanisme et de la GEMAPI notamment, alors que la CC CAUVALDOR a été citée en exemple à Paris pour l'élaboration de son PLUi-H. Il a donc été voté lors de ce conseil communautaire, et à l'unanimité des membres, une motion (extrait) comme suit :

« Les élus communautaires de CAUVALDOR, réunis en séance plénière,

- **Demandent** l'instauration d'un véritable dialogue de confiance et d'un partenariat constructif avec les services de l'Etat. Précisent que ce partenariat devra s'appuyer sur une méthode de travail clairement définie et élaborée conjointement.
- **Proposent, à compter du 5 mai 2018 et pour une durée indéterminée,**
 - *de fermer les bureaux de leurs collectivités*
 - *d'entamer une grève administrative*
 - *de ne plus participer aux réunions avec les services déconcentrés de l'Etat*
 - *de ne pas participer au simulacre annoncé de concertation sur la révision à venir du PPRI*
 - *de suspendre les travaux de continuité écologique, la procédure de réalisation du PLUiH*
- **Sollicitent** l'approbation de cette motion par l'ensemble des communes membres de CAUVALDOR
- **Décident d'en informer immédiatement** les parlementaires de leur circonscription et les associations d'élus.
- **Invitent Monsieur le Préfet, accompagné de ses services,** à assister à un conseil communautaire le 14 mai 2018
- **Se réservent** la possibilité de mener d'autres actions à définir. »

Madame le Maire indique que cette motion doit être soumise à l'ensemble des 79 conseils municipaux de la CC CAUVALDOR avant le 4 mai. Lors du conseil communautaire du 4 mai, il sera annoncé les décisions des conseils municipaux et décidé de la suite donnée à cette opération. Si une grève administrative débute le 5 mai, une affiche sera posée sur toutes les mairies de la CC CAUVALDOR expliquant en détail les raisons de cette opération.

Madame Le Maire soumet au vote la motion : 10 POUR – 02 ABSECTIONS (Messieurs Gervais DELNAUD et Florent PEYRUS).

4. **Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal 2eme Classe**

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, sur proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, pour l'agent technique déjà en poste et selon les normes en vigueur.

⇒ Approbation à l'unanimité.

5. **Souscription d'un prêt relais pour la construction du groupe scolaire du RPI**

Madame Le Maire propose souscrire un prêt relais supplémentaire d'un montant de 500 000 € au taux de 1%, (remboursement sur 23 mois), en supplément des 350 000 € déjà contractés en prêt relais (220 000 € restent à être débloqués), afin de pallier le versement des subventions (une demande d'acompte pour chacune d'entre elles viennent d'être sollicitées) et du FCTVA. C'est une anticipation en prévision du paiement des différentes factures.

Madame Le Maire soumet au vote : Approbation à l'unanimité.

6. Résiliation du marché Lot N°13 « Cuisine » - Construction groupe scolaire avec ALBAREIL

Comme annoncé lors du dernier conseil, les repas seront confectionnés à l'École. Le SIVU ayant pris en charge la construction d'une cuisine avec l'achat du matériel nécessaire ; le lot N°13 (équipement pour le portage de repas) d'un montant de 14 917 € HT contracté par la commune doit être résilié.

Madame Le Maire soumet au vote : Approbation à l'unanimité.

7. Nouvelles obligations fixées par le règlement général sur la protection des données (RGPD).

La loi qui sera mise en application à partir du 25 Mai 2018 oblige les mairies à nommer un délégué pour la gestion et la protection des données des administrés.

Madame Le Maire propose de confier cette tâche au Centre de Gestion pour un coût de 275 € pour la mise en place, ensuite un abonnement annuel de 390 €.

Madame Le Maire soumet au vote : Approbation à l'unanimité.

8. Logement communal vacant

Madame Vanessa LARQUEMIN ayant donné son congé du logement situé au 1er étage de la maison située Rue du Docteur GOUYGOU, Monsieur Joris ROLLAND s'est porté candidat pour le reprendre pour un loyer mensuel de : 301,53 €.

Madame Le Maire soumet au vote : 10 POUR – 01 ABSTENTION (M. Alexis MAURY).

9. Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires

SIVU – (rapporteur Monsieur Florent PEYRUS)

Le SIVU a contracté un emprunt d'environ 72 000 € sur 7 ans à un taux très réduit (inférieur à 1%) pour financer l'achat du matériel pour la Cuisine du groupe scolaire du RPI. Le paiement sera réparti à l'élève par commune.

Le prix du repas a été fixé. Dès la rentrée 2018, il sera de 3,00 €/enfant au lieu de 2,70 € actuellement.

URBANISME (rapporteur - Monsieur Jean-Philippe GAVET)

Une réunion a eu lieu à Vayrac où étaient invités les Maires ou leurs représentants et les secrétaires de Mairie afin de présenter la nouvelle répartition des communes de la CC CAUVALDOR entre les 4 instructeurs, pour procéder à l'instruction des actes d'urbanisme. Pour Saint-Sozy, l'instructrice ne change pas : Madame Sandrine BELMONT.

BANQUE DE FRANCE (rapporteur - Monsieur Jean-Philippe GAVET)

La réunion était à GRAMAT. L'organisme a expliqué les différentes possibilités et démarches que les mairies peuvent faire pour aider les administrés en difficultés financières. En cas de difficultés et pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous prendre rendez-vous à la Mairie auprès de M. GAVET.

10. Questions diverses

- La mairie a acheté une coupe pour le tournoi de foot organisé par VALROC.
 - Un nouveau Sous-Préfet a été nommé : Monsieur Jean-Luc TAREGA.
 - Rappel de la cérémonie Armistice du 8 Mai.
 - 11h00 Place de Meyronne et Monument aux morts de Meyronne
 - 11h30 Monument aux morts des Glacys – Saint-Sozy
 - 11h45 Monument aux morts des Combelles – Saint-Sozy
 - 12h00 Monument aux morts – Place des Marronniers – Saint-Sozy
- Ces cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur offert par la commune de SAINT-SOZY, à la salle des fêtes de Saint-Sozy.
- Les drapeaux de la Mairie vont être remplacés et quelques uns des monuments aux Morts. Un nouveau drapeau va compléter ceux déjà existants : Il s'agit du drapeau Occitanie. Après avoir contacté divers fournisseurs, une économie de 86.00 € a pu être réalisée.
 - La CC CAUVALDOR sollicite la participation d'un membre du Conseil Municipal pour faire partie d'un groupe de travail intitulé : Projet Alimentaire Territorial. Pour une alimentation durable, locale et de qualité. Monsieur Florent PEYRUS a été nommé à la majorité.
 - La mairie sera fermée pour cause de congés de Mme Sylvie HECQUET, du mercredi 9 mai, à 18h15 au lundi 28 Mai 2018 à 9h00. Aucune permanence ne sera assurée. Pour toute urgence, se rapprocher de Madame le Maire ou de ses adjoints.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Jeudi 31 Mai 2018 à 20h30 (sous réserve de modification).

Clôture de la séance à 23h.

*Compte rendu rédigé par Mme Eveline BOUYSSOU,
qui devra être approuvé lors du prochain conseil municipal*